

Le développement durable, une nouvelle croyance occidentale ?

Cédric Tellenne

Professeur d'histoire et géographie économiques, lycée Saint-Jean (Douai),
Auteur, avec Hélène Briones, de "Mondialisation, environnement et développement" (Ellipses 2004), rédacteur des chapitres "Risques et développement durable", "Débats et alternatives : anti et alter-mondialisation" dans "Mondialisation : genèse, acteurs et enjeux", sous la direction d'Alain Nonjon (Ellipses 2004).

“ Durabilité écologique, viabilité économique et équité sociale ” : tels sont les trois piliers du développement durable, inséparables et interdépendants, théorisés par un des spécialistes français de la question, Olivier Godard¹. Depuis la fin des années 1980, le développement durable est présent partout. Défini par le rapport Brundtland en 1987, popularisé par les médias dans les années 1990, il fait l'objet de très nombreuses conférences internationales, influence de ce fait les lois et réglementations nationales ; il est utilisé comme argument électoral par nombre de partis, par-delà les clivages politiques, il incarne au plus haut point dans le débat public le “politiquement correct”. Il est un nouveau champ d'action des ONG, il est omniprésent dans les thématiques altermondialistes car il donne corps à une économie plus “solidaire”, il fait une entrée fracassante dans les grandes organisations intergouvernementales (à l'ONU, à l'OMC, au FMI ou à la Banque

mondiale, au G8...). Il est inscrit au programme des universités, il entre par la grande porte dans les grandes écoles, est inscrit dans le calendrier sous la forme d'une “semaine du développement durable”. Même les entreprises, pourtant à la remorque du phénomène, voient en lui le pilier d'un nouveau “capitalisme vert” et la perspective de nouveaux marchés.

Thème omniprésent et sans cesse rebattu, il est tentant de ne voir dans le développement durable qu'une nouvelle “croyance occidentale”, pour paraphraser Gilbert Rist, il est tentant de dénoncer une formule creuse, un simple effet de mode. Cela revient à se demander si ce paradigme est réellement opératoire, à la fois pour redéfinir les relations des sociétés à leur environnement et concilier logique économique et logique écologique dans l'approche de la croissance, mais également pour repenser les inégalités de développement à l'échelle de la planète.

Genèse d'un concept : le développement durable, “stade suprême du capitalisme” ■

Pour dépasser les contradictions internes du capitalisme, l'*homo oeconomicus* occidental a inventé le développement durable. Ce concept est trop souvent réduit à sa seule dimension environnementale, se confondant alors avec le développement écologique. C'est en réalité un concept plus complexe, multiforme, à l'interface entre économie et écologie.

L'invention du développement durable vient de la prise de conscience des limites du développement.

La signification du concept de développement est évolutive. Dans son sens premier, dérivé du vocabulaire de la biologie où il désigne la croissance des êtres vivants selon un processus naturel unique, le développement est synonyme de

(1) Voir les dossiers de la Documentation française, janvier-février 2002 et septembre-octobre 2002 sur le développement durable.

progrès technique, d'industrialisation, d'accumulation du capital. Il consiste à reproduire le mode de croissance des pays les plus riches selon une évolution nécessaire décrite en son temps par W. W. Rostow². Mais le sens du développement a progressivement glissé pour désigner une réalité plus globale, la pleine réalisation du potentiel d'une société donnée, recouvrant une forte dimension humaine, culturelle et politique. La croissance économique n'est alors plus qu'une dimension parmi d'autres du développement, comme en témoigne la mise au point de l'indicateur de développement humain (IDH) par le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) au début des années 1990, qui ne prend en compte qu'un seul critère purement économique (le PIB par habitant) pour trois critères "sociaux" (espérance de vie à la naissance, taux de mortalité infantile, alphabétisation). En ce sens, le développement doit arracher les masses aux fléaux que sont la misère, la surmortalité, l'ignorance. Le bien-être induit par le développement repose en outre sur l'accès à la culture, à des biens immatériels comme la langue, le patrimoine culturel commun, la croyance. Il revêt également une dimension politique, les experts du PNUD insistant sur un certain nombre de droits et libertés sans lesquels le développement n'est pas réalisé comme ne pas souffrir de discrimination ou d'injustice, vivre sans craindre la violence et l'arbitraire, travailler librement, participer aux prises de décisions politiques.

Ainsi défini, le développement demeure incomplet car les exigences environnementales n'y sont pas expressément formulées. Il est de fait menacé dans ses fondements depuis les années 1960, où l'on découvre les dangers potentiels d'une croissance mal maîtrisée. Les anciens piliers de la croissance sont remis en question dans les pays industriels

dit "avancés" : rejet de l'industrialisation à outrance, condamnation de l'agriculture productiviste, défiance vis-à-vis de la grande ville et de l'urbanisation. Le fameux rapport remis par Dennis L. Meadows du *Massachusetts Institute of Technology* au Club de Rome en 1972 (*The Limits of Growth*) démontre, par des projections informatiques inquiétantes, que la croissance extensive de l'après-1945 épuise à grande vitesse les ressources naturelles non renouvelables de la planète. Les chocs pétroliers de 1973 et 1979 renforcent la crainte d'un épuisement de ces ressources. Le coût environnemental de la croissance est très lourd et de nouveaux risques globaux émergent, tels les risques liés au nucléaires (accidents de Three Miles Island en 1979 et de Tchernobyl en 1986). L'idée d'un progrès continu laisse la place à la prise de conscience d'une régression. La conscience du risque se fait plus aiguë.

Le développement durable, une nouvelle utopie ?

Dans le fameux récit de Thomas More, *Utopia*, au XVI^e siècle, le tyran Utopos cherche à édifier sur une île, détachée du continent et donc de la société de son temps, une nouvelle société idéale. L'"utopie" anime les premiers socialistes du XIX^e siècle, qui élaborent des projets de vie et de travail dans des collectivités idéales, tels les phalanstères de Charles Fourier, où chaque homme et chaque femme vivrait "selon ses besoins" et travaillerait "selon ses capacités". L'utopie est toujours revendiquée, au XX^e siècle, par des intellectuels et militants du courant écologiste et libertaire qui naît dans les années 1960 et s'épanouit dans les années 1970 en promouvant une "alternative" à la société de consommation et au "sur-développement" prédateur et déséquilibré engendré par le capitalisme libéral et industrialiste.

Ainsi, le Français René Dumont, figure de proue de l'écologisme et de l'"Alternative", appelle à la construction d'une nouvelle société dans *L'Utopie ou la mort* (1973) : "les Réalistes (...) nous montrent que "leur" monde va inéluctablement à la catastrophe. Ils passent donc la parole aux Utopistes, qui sont convoqués à la barre du tribunal et en quelque sorte mis dans l'obligation de rechercher les bases de divers types de société de moindre inégalité et de survie". Dumont croit possible qu'une "société plaisante, détendue et sereine, en harmonie avec la nature" reste accessible. L'utopie donne corps à la vision d'un développement "durable". **Il fait figure de réel besoin dans nos sociétés post-industrielles et techniciennes.** Le propre de nos sociétés, baptisées par Ulrich Beck "**sociétés du risque**", est de générer de nouveaux risques industriels et technologiques, plus globaux, qui accroissent leur vulnérabilité et surtout le sentiment d'insécurité, ce qui ouvre la voie à une approche "durabiliste" du développement. A cet égard, le développement durable nourrit les revendications de la nébuleuse altermondialiste "verte, rouge et noire", c'est-à-dire puisant son inspiration dans l'écologisme, le socialisme et l'anarchisme, qui pourfend la mondialisation "capitaliste" et "libérale". De même, il s'affirme comme une nouvelle aspiration diffuse dans l'opinion, alors que les grandes idéologies ont été enterrées avec la guerre froide. En ce sens, nos sociétés se sentent de plus en plus concernées par la finitude des ressources naturelles, sont choquées par les atteintes de plus en plus manifestes à leur cadre de vie et angoissées par la mise en danger des grands équilibres écologiques. C'est notamment l'idée que les pays en développement pourraient suivre la même voie d'une industrialisation et d'une urbanisation à outrance, mais à une échelle démographique bien plus grande, qui inquiète nos contemporains.

(2) W. W. Rostow, *Les étapes de la croissance économique*, 1960.

L'environnement devient ainsi la "nouvelle nature du développement" (G. Rist)

Le développement durable a donc supplanté le simple développement. Il a été progressivement défini, depuis la conférence de Stockholm de 1972 qui donne corps à la notion d' "écodéveloppement" (un développement plus écologique et mieux partagé) jusqu'au fameux rapport commandé par l'ONU à la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, plus connu sous le nom de sa présidente, Gro Harlem Brundtland, qui nous en livre une définition très générale : "Le développement durable (sustainable development) est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs" ³.

Du simple concept de développement, le développement durable conserve certains présupposés comme la croissance économique, la hausse générale des niveaux de vie et l'épanouissement humain, mais il y ajoute la dimension de la durabilité écologique. C'est dans ce sens que le rapport Brundtland le définit, dans la double dimension d'une action contre la pauvreté à l'échelle de la planète et d'une lutte contre les dégradations environnementales, les deux étant évidemment liées. Autrement dit, il s'agit de **gérer et partager plus rationnellement et plus équitablement les ressources**.

Le rapport précise : "Deux concepts sont inhérents à la notion :

- le concept de besoins, et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité ;
- l'idée de limitation, que l'état de nos techniques et notre organisation sociale impose, sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir ⁴."

Le développement durable recommande ainsi d'éviter une utilisation extensive des ressources (eau, éner-

gie, matières premières) et de limiter les atteintes anthropiques au milieu (air, sols, paysages) pour permettre aux générations futures de profiter d'un niveau de vie au moins équivalent à ceux des générations actuelles. Il demande de lutter contre les risques majeurs qui menacent notre environnement. Il est donc une synthèse des différentes exigences du développement comme l'a théorisé Ignacy Sachs, dans *L'écodéveloppement* ⁵. Il définit cinq durabilités :

- sociale : le développement durable porte le projet d'une nouvelle société de l'être et non de l'avoir, fondée sur un partage plus équitable des richesses
- économique : il dépend d'une meilleure allocation des ressources à l'échelle de la planète
- écologique : il respecte les grands équilibres écologiques et utilise les énergies renouvelables
- spatiale : il assure une meilleure répartition des établissements et activités des hommes dans l'espace, à toutes les échelles
- culturelle : il promeut le respect des traditions locales, adaptées à chaque écosystème.

Ainsi formulé, le développement durable présente donc une large part d'utopie et **il demeure un projet, un processus et non un état** comme le précise le rapport Brundtland ⁶ : "le développement durable n'est pas un état d'équilibre mais plutôt un processus de changement dans lequel l'exploitation des ressources, le choix des investissements, l'orientation du développement technique ainsi que le changement institutionnel sont déterminés en fonction des besoins tant actuels qu'à venir. Le développement durable est bien une affaire de volonté politique".

Les défis du développement durable au XXI^e siècle ■

Trois défis essentiels, liés les uns aux autres, découlent de l'exigence d'un développement durable pour le nouveau siècle. Ils obligent à redéfinir les rapports Nord-Sud.

Le défi des nouveaux risques globaux

La question de la protection de l'environnement revêt aujourd'hui une dimension planétaire, elle constitue un des champs où se manifeste la mondialisation. L'apparition de risques globaux, transcendant les frontières, montrent aux sociétés occidentales les limites de leur sécurité. On a cru fermement, jusqu'aux années 1960-1970, que le développement s'accompagnait de la réduction des risques majeurs, comme les famines, épidémies et guerres, d'une meilleure "domestication" de la nature synonyme de progrès humain. Puis les savants et experts ont mis en garde contre un nouveau type de risques, **les risques environnementaux globaux, processus affectant les équilibres d'ensemble de la reproduction de la planète et de la biosphère**. La prise de conscience se fait dans les années 1960 avec la découverte des pluies acides dans la région américaine des Grands Lacs qui émeut l'opinion. D'une part, les pollutions industrielles et domestiques occasionnent une altération de la couche d'ozone qui elle-même engendre, dans des zones de plus en plus vastes, l'augmentation du rayonne-

(3) *Notre Avenir à tous, rapport de la Commission Mondiale sur l'environnement et le développement, 1987, p. 51.*

(4) *Idem, p. 51.*

(5) *Ignacy Sachs, L'écodéveloppement, Syros, 1993.*

(6) *Notre avenir à tous, rapport de la CMED, 1987, p. 11.*

ment ultraviolet et un effet de serre additionnel, d'origine anthropique : ces phénomènes sont à l'origine d'une transformation des climats (le "réchauffement" de la planète et ses conséquences) et de phénomènes perturbateurs comme El Nino.

De même, tout un ensemble de pollutions et dégradations environnementales, jusqu'ici circonscrites aux niveaux locaux et infra-nationaux, prennent une dimension internationale, voire planétaire : déforestation, destruction et dégradation des sols et sources d'eau potable, désertification, pollutions chimiques et radioactives affectant les sols et eaux (donc les mers et océans), destruction d'espèces animales et végétales, épisodes de marées noires. En ce sens, la frontière entre risque naturel et risque "anthropique" est de plus en plus ténue : par son action et son emprise sur la nature, l'homme provoque des risques accrus. Enfin, la multiplication des cas de maladies animales transmissibles à l'homme, de la "vache folle" (ESB - encéphalite spongiforme bovine) à la pneumopathie atypique (SRAS - syndrome respiratoire aigu sévère) et à la "fièvre du poulet", font craindre la contagion rapide d'épidémies transfrontalières, **mondialisées par les flux de personnes à l'échelle de la planète**. Ces nouveaux risques sont autant liés à la course au progrès technique et au productivisme, qui poussent à enfreindre les règles essentielles de précaution sanitaire (dans le cas de la "vache folle" par exemple), qu'à la grande vulnérabilité aux risques de certaines sociétés, moins "avancées", du fait de la forte croissance démographique et de conditions d'hygiène précaires (dans le cas du SRAS par exemple). Les limites de la sécurité ouvrent ainsi la voie à l'impératif de développement durable. Les spécialistes montrent qu'il y a une part de phantasme dans la vision

d'un monde plus risqué, dans la mesure où, si le nombre de catastrophes a augmenté depuis un demi-siècle, la mortalité due à celles-ci s'est en revanche effondrée ; le sentiment de vulnérabilité viendrait d'un meilleur recensement des catastrophes et d'une plus grande médiatisation de celle-ci. Toutefois, ces nouvelles inquiétudes font triompher le **principe de précaution** comme on peut le vérifier dans l'approche qu'ont l'Union euro-

périodiquement (c'est-à-dire au moment de la hausse des prix de l'énergie), dans le sens d'une "chasse au gaspillage" (les plans Fourcade et Raffarin se répondent à trente ans d'intervalle) et d'un effort accru de recherche-développement dans les énergies renouvelables. Celui-ci reste toutefois très insuffisant car le profit à court terme continue de l'emporter sur les perspectives de progrès à plus long terme.

La recherche-développement dans le domaine des énergies renouvelables (en millions d'euros, en moyenne par année sur la période 1995-2000)						
États R/D En. renouvel.	Canada	États-Unis	Royaume-Uni	France	Allemagne	Japon
	65	1 873	29	14	143	647
Extrait de <i>Mondialisation, environnement et développement</i> (H. Briones et C. Tellenne) Collection Zoom Géo, éditions Ellipses, 2004						

péenne ou le gouvernement français de la question des organismes génétiquement modifiés (OGM)⁷.

Le défi de l'énergie

La consommation mondiale d'énergie a quadruplé en cinquante ans et l'accroissement prévu d'ici 2020 devrait être encore de 50% au moins, essentiellement sous l'effet du décollage de l'Inde et de la Chine. Les énergies fossiles, non renouvelables, entrent pour 70% dans le bilan énergétique mondial (pétrole 35%, charbon 24%, gaz naturel 21%), contre 30% aux autres énergies (dont le nucléaire, 7%). La finitude des ressources énergétiques fossiles continue donc de préoccuper les spécialistes (et le grand public par le biais du prix de l'essence à la pompe), même si de nouvelles réserves sont mises au jour et exploitées au prix d'un progrès technique continu mais de plus en plus coûteux (pour le pétrole par exemple, forages profonds à - 6 000 mètres et plus, exploitation des sables asphaltiques...). Les perspectives inquiétantes poussent à agir,

Quel mode développement pour les pays en retard ? Répondre à cette question est fondamental. Peuvent-ils emprunter les mêmes voies de développement industriel et urbain sans créer un surcroît de pollution difficilement supportable pour la planète et sans mettre en péril les ressources en énergies fossiles ? Les pays du Nord tentent ainsi de leur imposer l'utilisation d'énergies renouvelables, ce qui constitue assurément un "luxe" pour des pays plus pauvres qui accusent de grosses difficultés de financement. La Chine en est un bon exemple. La croissance industrielle chinoise actuelle (supérieure à 10% en 2004) se fonde sur les immenses ressources charbonnières nationales et des importations croissantes de pétrole : elles ont doublé entre janvier et septembre 2004, créant des tensions importantes sur le marché mondial. Le charbon, abondant dans le sous-sol chinois, représente la moitié de sa consommation énergétique actuellement. Le secteur vient d'être totalement ouvert aux capitaux étrangers, ce qui devrait faire augmenter fortement la production nationale. Les experts prédisent en outre que, pour rattraper le PIB par habitant du Japon, la Chine aurait besoin de trois fois les

(7) Sur cette question, voir H. Briones et C. Tellenne, *Mondialisation, environnement et développement*, Zoom Géo, Ellipses 2004, p. 63 à 65.

réserves énergétiques actuelles de la planète. A lui seul, le développement du marché automobile devrait faire de la Chine, à l'horizon 2030, un pays aussi polluant que les tous les pays industriels "avancés" réunis. Ces derniers peuvent-ils pour autant lui nier le droit d'adopter un modèle de développement qu'ils ont eux-mêmes suivi ? Ainsi, la Chine n'a pas ratifié le protocole de Kyoto. Et certains dirigeants dans les pays en développement de dénoncer l' "écocolonialisme" des pays riches : la défense de l'environnement est parfois perçue comme une nouvelle forme d'impérialisme.

Le défi de la pauvreté (...ou de l'enrichissement ?) des pays en développement

Dès le milieu des années 1960, l'économiste américain Kenneth Boulding comparait la Terre à un vaisseau spatial au sein duquel les populations et leurs besoins s'accroissent. Dans cet espace, les sociétés se livrent un "conflit de reproduction" : les sociétés plus pauvres aspirent à rattraper les plus riches, pouvoir accéder aux mêmes technologies, développer une industrie puissante et entrer dans l'ère de la consommation de masse. Les pollutions atmosphériques sont à cet égard les plus préoccupantes. Des phénomènes transnationaux d'hyper-pollution atmosphérique inquiètent les experts, tel l'*Asian Brown Cloud*, une épaisse couche de brume, de couleur brunâtre, repérée au printemps et à l'été depuis 1999 au-dessus de l'Asie orientale, s'étendant sur environ 10 millions de km² : elle provient de la combustion d'énergies fossiles et de la biomasse rurale et pourrait avoir un effet, encore mal mesuré, sur le phénomène des moussons⁸.

(8) Sur ce point, voir H. Briones et C. Tellenne, *L'Asie orientale, puissance en expansion*, Zoom Géo (Ellipses 2004).

La formule d'Indira Gandhi, "la pauvreté est la forme la plus grave de pollution", résume les défis du développement durable dans les pays en développement. De nouvelles sources de dégradation environnementale y apparaissent à partir des années 1950-70, du fait d'une trop forte pression démographique sur les ressources naturelles : déforestation et abattage des arbres, épuisement des sols par des labours profonds et répétés, pollution des eaux, rejets industriels massifs en l'absence de réelle législation protectrice. Le coût écologique de la Révolution verte a souvent été très lourd. Si le constat est unanime, au Nord comme au Sud, un dialogue de sourds s'est instauré, illustré récemment par le blocage des négociations au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce. Au Nord, la question du **surdéveloppement** est centrale et appelle des réponses particulières à l'image des économies d'énergie, du recyclage des déchets, du filtrage des rejets gazeux et de la protection des écosystèmes fragiles. Ils exigent des pays en développement des mesures similaires, comme a pu le faire le chancelier allemand Gerhard Schröder au sommet de Johannesburg. Ils attendent en même temps des pays du Sud désengagement de l'État et ouverture aux flux internationaux de marchandises et capitaux. Les pays en développement demandent, comme préalable à la mise en place de politiques environnementales, un commerce plus équitable et des solutions au problème de la dette. De même, les moyens de financer les objectifs de respect de l'environnement manquent. L'Aide Publique au Développement émanant des pays riches est insuffisante et de toute façon mal employée. De surcroît, de nombreux pays font de l'industrialisation et de l'attraction des entreprises étrangères une priorité, justifiant un "moins-disant" écologique.

"Penser global, agir local" : les acteurs du développement durable ■

La question du développement durable nécessite d'emboîter les échelles, de l'international, où les États et OIG se concertent sur des actions de prévention, au national, où les gouvernements mènent une action législative et au local, où les particuliers et associations s'engagent concrètement, par des gestes simples ou de grandes campagnes d'information ou de pression, pour le respect de l'environnement. Formalisé à Rio en 1992, lors du premier sommet de la Terre, le **slogan "penser global, agir local" fait le lien entre les acteurs du développement durable.**

A l'échelle internationale

Les conférences sur les questions environnementales se sont multipliées depuis Stockholm en 1972 : la gestion du patrimoine commun a fait émerger une action concertée à l'échelle internationale, celle-ci s'intensifie très nettement depuis le début de la décennie 1990. Mais pour quelle efficacité ? D'une part, des conventions et protocoles traitant de problèmes environnementaux spécifiques ont été mis en chantier : protocole de Montréal sur la protection de la couche d'ozone (1987), convention de Bâle sur les déchets dangereux (1989), protocole de Kyoto sur la réduction des gaz à effet de serre (1997), convention de Carthagène sur la biodiversité et les OGM (1999). D'autre part, des conférences mondiales réunies par l'ONU, traitant de l'ensemble des menaces pesant sur la planète, se tiennent régulièrement : sommets de la Terre à Rio (1992) et Johannesburg (2002). Elles ont mis en place un "Agenda 21", en-

semble de mesures écologiques à mettre en œuvre au XXI^e siècle pour sauver la planète, mais celles-ci tiennent davantage d'une généreuse déclaration d'intentions que d'un réel programme à appliquer. Il manque à l'échelle internationale un organe intergouvernemental avec une réelle capacité de financement et d'exécution : le Programme des Nations-Unies pour le Développement et l'Environnement (PNUED), créé à l'issue de la conférence de Stockholm, est en effet doté d'un très faible budget, équivalent à celui d'une grande ONG.

A l'échelle nationale

L'État se fait le garant du développement durable en corrigeant les lois du marchés qui tendent à faire triompher une croissance extensive et prédatrice. Son action est double :

• **L'État légifère pour protéger l'environnement.** Dans un premier temps, les lois traitent des problèmes de pollution et dégradation les plus urgents et visibles avec des plans de protection et de conservation de la nature (création de parcs naturels, protection des espaces fragiles, littoraux par exemple), une limitation autoritaire des rejets polluants dans les airs, l'eau, les sols (par exemple, les fameux *Clean Air Acts* aux États-Unis à partir des années 1960), la gestion des risques de grande ampleur (nucléaire), un encouragement aux démarches volontaires (certifications et labels de qualité). Dans un second temps, l'approche est plus globale, avec la mise en application du principe de développement durable, elle concerne la politique des transports et d'aménagement du territoire, les politiques sectorielles ; le développement durable entre ainsi dans la Constitution française et une "Charte de l'Environnement" est promulguée sous la deuxième présidence de Jacques Chirac (2004).

• **L'État manie la fiscalité** pour faire peser les coûts des pollutions non plus sur la collectivité mais sur les agents pollueurs, selon des modalités diverses : taxes sur la consommation d'énergie, notamment le pétrole, écotaxes et pollutaxes, marché national des droits à polluer comme aux États-Unis depuis une décennie.

A l'échelle locale

Les citoyens ou la "société civile", comme on dit souvent, se mobilisent de plus en plus pour l'environnement et le développement durable. La mobilisation peut être politique, avec comme objectif de presser les gouvernements à légiférer. Elle réunit partis écologistes et partis de gauche, syndicats, ONG et associations militantes, collectifs de citoyens (de consommateurs par exemple). Elle passe par des modes d'expression renouvelés et un nouveau militantisme comme l'illustrent les actions de la mouvance altermondialiste : campagnes d'information contre les multinationales, notamment par le biais d'Internet, contre-sommets de l'OMC, manifestations sauvages et violentes des "ecolo-warriors" ou autres actions radicales (démontage de Mac-Do, arrachage de plants d'OGM), occupation de l'espace public et *happening* etc... La mobilisation est également individuelle et quotidienne, par des gestes simples de respect de l'environnement comme le tri sélectif des déchets ou le recours aux labels de commerce équitable, aspects parmi d'autres de la nouvelle "écosolidarité"⁹. Celle-ci peine toutefois à s'imposer : les résistances sont fortes quand on touche au cœur même du mode de vie occidental, comme le "tout-automobile" : on note ainsi en France l'échec relatif de la "journée sans voiture", les difficultés à développer le covoiturage, l'utilisation croissante de 4x4 en milieu urbain...

L'émergence d'un "capitalisme vert" ■

Du bon usage de l'écologie de marché

La généralisation des droits à polluer, négociables, est l'amorce de création d'une "écologie de marché". Les États-Unis ont été les premiers à mettre en place ce système, à partir de 1990-1991. Les autorités fédérales distribuent des droits à polluer aux entreprises industrielles en fonction de la nature et du volume de leurs activités. Les entreprises respectant ces quotas sont habilitées à revendre leurs surplus de droits à polluer à d'autres entreprises sur un marché où ils sont cotés et échangés librement. Les entreprises qui dépassent leurs quotas sont contraintes de racheter des droits, ce qui correspond à une internalisation des coûts environnementaux pour elles (selon le principe du "pollueur-payeur"). Le système a le mérite d'être souple mais fortement incitatif. Il fonctionne plutôt bien, dans son ensemble, aux États-Unis où il concerne aujourd'hui plus de 5 000 entreprises au total, si bien que l'Union européenne a décidé en 1998 de l'appliquer à l'horizon 2005 en demandant à chaque État d'établir ses propres quotas par branches d'activité et entreprises. Les États-Unis ont eu la volonté d'étendre ce principe à l'échelle internationale lors des négociations de Kyoto pour créer une vaste bourse planétaire d'échange des permis de polluer et de financer ainsi, indirectement, le développement dans les pays du Sud. Cette proposition a pour l'heure été rejetée, car pour ses détracteurs, elle accélère la "marchandisation" de la planète et encourage les multinationales à polluer davantage. La peur que les pays en développement deviennent les poubelles des pays industrialisés s'enracine dans des pratiques déjà très répandues en matière de déversement des déchets et qui occasionnent une corruption à grande échelle.

(9) Sur l'altermondialisation et le mouvement altermondialiste, voir *La mondialisation : genèse, acteurs et enjeux*, sous la direction d'A. Nonjon, Ellipses 2004, pp. 527-555.

L'entreprise et le développement durable : une nouvelle éthique...

De l'exigence de développement durable découle une nouvelle "éthique" de l'entreprise. Des catastrophes industrielles de grande ampleur ont fait prendre conscience aux entreprises de la nécessité de se doter de normes plus respectueuses de l'environnement et d'agir pour la protection de la planète. A la suite de la catastrophe de Bhopal en Inde, incriminant une usine d'Union Carbide, les grandes firmes de la chimie renforcent leurs mesures de sécurité et se lancent dans des programmes écologiques de réduction et recyclage des déchets : le lancement dès 1985 du programme WRAP – *Waste Reduction Always Pays* – par Dow Chemical en atteste. La marée noire de l'Exxon Valdez au large des côtes de l'Alaska en 1989 joue également un grand rôle dans l'émergence d'un "capitalisme vert" avec l'idée que les entreprises ne doivent pas faire primer le calcul économique sur la rationalité écologique et assumer les dommages qu'elles peuvent causer à l'environnement (on parle des "principes Valdez"). De grands procès pour faits de pollution aux États-Unis ont jalonné la décennie 1990, comme le procès Monsanto à Boston pour faits de pollution des eaux du port. Les entreprises ont désormais compris l'importance de s'engager pour l'environnement avant d'être attaquées pour les graves atteintes qu'elles peuvent lui causer : ainsi, les efforts réalisés dans la fabrication des sacs plastiques biodégradables de part et d'autre de l'Atlantique.

Le développement durable dans l'entreprise implique également une plus grande attention aux conditions de travail des salariés dans les pays en développement, à la suite des scandales retentissants touchant Nike, Gap ou Chicco. Là encore, les entreprises ont suivi les

recommandations du *Global Compact* de l'ONU qui leur enjoignait de sceller des accords de partenariat avec les ONG pour définir des "codes de bonne conduite" dans les pays en développement : interdiction du travail forcé des enfants, recherche d'énergies propres et technologies moins polluantes, financement des politiques environnementales. Mais elles ont également vu les bénéfices en terme d'image qu'elles pouvaient retirer d'une action locale de développement durable, comme celle d'EDF pour l'électrification des villages oubliés en Chine ou l'action de BP ou Coca-Cola dans la lutte contre le sida en Afrique du Sud : c'est ainsi que la nouvelle approche du management des multinationales en ce début du XXI^e siècle peut se résumer par la **formule des "3 P"** : **Planet, People, Profit.**

...mais également de nouveaux marchés

La protection de l'environnement crée également de nouveaux marchés, ce qui tend à réconcilier logique écologique et logique économique. Le marché des "produits bio", alimentaires et industriels, est d'ores et déjà en pleine expansion. De même, le marché des énergies propres d'une part, celui de la dépollution et de la gestion des déchets dans les pays en développement d'autre part, sont émergents. Une firme américaine comme WMX Techno, fondée en 1968, originaire de Chicago, spécialisée dans la gestion des déchets urbains et industriels et dans la réhabilitation

des sites pollués et le traitement des eaux usées, a ainsi développé des activités transnationales sur les cinq continents où elle réalise un chiffre d'affaires annuel de 30 milliards de dollars : Amérique latine (Argentine, Venezuela, Brésil), au Moyen-Orient (Arabie saoudite), en Asie orientale (Indonésie, Hongkong) et surtout en Europe (France, Royaume-Uni, Pays-Bas, Allemagne, Finlande, Suède, Danemark, Espagne, Italie). Les perspectives de croissance d'une telle entreprise sont considérables si l'on prend en compte les immenses problèmes de collecte et de traitement des déchets que rencontrent les pouvoirs publics des mégapoles du Tiers-Monde (Mexico, Manille, Lagos) et la privatisation croissante de ces services. D'autres firmes multinationales, affichant un chiffre d'affaires supérieur à 3 milliards de dollars dans les services environnementaux, ont élargi leurs activités à l'échelle de la planète : Browning Ferries Industry, Dow Chemical et Dupont de Nemours (Etats-Unis), Mitsubishi et Hitachi (Japon), Veba et Metallgesellschaft (Allemagne), Générale des Eaux-Vivendi et Lyonnaise des Eaux (France).

Le développement durable est-il finalement un concept réellement... durable ? Défini comme un développement économique et social équitable et respectueux de l'environnement, il présente des limites inhérentes : il est programme illimité, davantage un principe de bonne gouvernance qu'un projet concret, et donc en cela une utopie.

Les archives sur internet de

Référence
LA REVUE DES PRÉPAS

www.reference.klubprepa.net

Référence

On peut penser qu'il comble un vide, celui de la dimension écologique du développement ou, comme Gilbert Rist, dénoncer une formule vide de sens, résultat d'une "opération de camouflage" : "il apaise les craintes provoquées par les effets de la croissance économique pour empêcher sa radicale remise en question. Même si le leurre est séduisant, il ne faut pas s'y tromper : ce que l'on veut faire durer, c'est bien le développement et non la capacité de l'écosystème ou des sociétés à le tolérer"¹⁰.

On peut sourire du fait qu'il entre dans le vocabulaire de nombreux métiers, comme gage de respectabilité et de modernité : ainsi,

l' "agriculture durable" des pouvoirs publics et des "nouveaux paysans", à la fois producteurs raisonnables et gardiens des paysages ; ainsi la "ville durable" des architectes et urbanistes, le "tourisme durable" des tours opérateurs, agents de voyage et hôteliers soucieux de respecter les traditions et les écosystèmes locaux et d'employer une main-d'œuvre autochtone à de justes niveaux de rémunération et de travail ; ainsi, l' "environnement durable" des écologistes, qui demande une gestion scrupuleuse de l'énergie, des matières premières, la limitation et le recyclage des déchets ; ainsi, l'aménagement durable des géographes et planificateurs... la liste n'est pas exhaustive.

On peut également en dénoncer les artifices car le développement durable a beaucoup à voir avec une mode "écolo-bobo" qui consiste, en milieu urbain, à sacrifier la vie "proche de la nature" par des habitudes alimentaires "bio", des attitudes vestimentaires et culturelles spécifiques, l'entretien d'une résidence secondaire à la campagne, tout en refusant de renoncer aux acquis inaliénables de la société de consommation.

Mais on peut également s'en réjouir car il commence à déterminer des comportements plus responsables au sein des populations des "pays avancés" et fait partie intégrante d'une nouvelle citoyenneté : c'est en tout cas à ce titre qu'il fait une entrée remarquée dans les programmes du lycée et des classes préparatoires.

(10) G. Rist, *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, Presses de Sciences Po, 2001, p. 317.

C. D.

